



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS
PICARDIE

Lille, le 10 mai 2016

Communiqué de presse

« JEUNES D'AVENIR » : 3^E EDITION DU SALON FORMATION/EMPLOI DES 16-25 ANS SANS DIPLÔME À BAC+5

L'ÉTAT MOBILISÉ EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES JEUNES



Michel Lalande, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie, préfet du Nord, a participé à l'ouverture, ce mardi 10 mai 2016, de la 3^e édition du salon « Jeunes d'avenir » au stade Pierre-Mauroy à Villeneuve d'Ascq.

Ce salon, consacré à la formation et à l'emploi, constitue une formidable initiative pour les jeunes de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés de trouver « leur solution » pour accéder à l'emploi : il leur offre l'opportunité de faire le point sur leurs acquis scolaires et compétences professionnelles, de s'informer sur les dispositifs de formation et d'aide à l'emploi, de découvrir les métiers et les secteurs professionnels qui recrutent quel que soit le niveau d'étude, d'apprendre à rechercher un emploi (cv, Internet, entretien d'embauche...).

Le préfet salue les artisans de ce salon et le travail mené par tous les acteurs du service public de l'emploi en région : direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation du travail et de l'emploi, missions locales, Pôle emploi, écoles de la deuxième chance, Établissements pour l'insertion dans l'emploi (Epidé).

Il souligne la mobilisation du gouvernement pour l'emploi, en particulier celui des jeunes. En Nord – Pas-de-Calais Picardie, cette priorité revêt une acuité toute particulière. Plus jeune que les autres, la région est aussi plus touchée par les difficultés que rencontre la majorité des jeunes pour accéder à leur premier emploi.

En 2015, l'État en région, appuyé par Pôle emploi, les missions locales et les écoles de la deuxième chance, a proposé plus de 24 000 « solutions d'emploi » aux jeunes de la région, contrats aidés, emplois d'avenir, garantie jeunes, en mobilisant 280 millions d'euros.

Le nombre de jeunes au chômage est en baisse continue depuis 10 mois dans la région : ce sont ainsi 6 400 jeunes qui ont retrouvé le chemin de l'emploi.

Les politiques d'emploi en faveur des jeunes dans le Nord – Pas-de-Calais Picardie p. 2

De nombreuses mesures pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes

En 2015, l'État a mobilisé plus de 16 500 emplois aidés pour les jeunes dans les régions Nord – Pas-de-Calais et Picardie : **7 000 contrats uniques d'insertion** et **9 500 emplois d'avenir** ciblant tout particulièrement les jeunes peu qualifiés, permettant à des employeurs de mobiliser des jeunes motivés dans le cadre d'un contrat dont une partie du salaire est financée par l'État en leur proposant un véritable accompagnement dans l'emploi.

L'État a renforcé son action en faveur des **jeunes résidant dans les quartiers prioritaires** en mobilisant des moyens supplémentaires à l'occasion de leur embauche en entreprise. Il **finance** ainsi **45 % du coût du salaire** (sur une base SMIC). En 2015, **2 425 jeunes** ont bénéficié du dispositif **CIE Starter**, soit 16 % des jeunes bénéficiaires de France.

Le dispositif **garantie jeunes**, destiné à aider les jeunes de 18 à 25 ans en situation de précarité dans leur accès à l'autonomie et à l'insertion professionnelle, a été progressivement déployé dans tous les départements de la région au cours de l'année 2015. Il a permis à près de **6 000 jeunes** de bénéficier d'un programme d'accompagnement et de multiplier les périodes d'emploi. Il a mobilisé **10 millions d'euros de crédits d'intervention**.

Sur la même période, **1 650 jeunes** sortis du système scolaire sans qualification ont intégré une des six **écoles de la deuxième chance** de la région pour alterner période de formation et immersion en entreprise. L'État a alloué plus de **2 millions d'euros** pour financer ce projet aux côtés du conseil régional.

Enfin, grâce au soutien de l'Europe, l'État et le conseil régional ont lancé le programme européen « **initiative pour l'emploi des jeunes** » qui bénéficie d'une enveloppe de **136 millions d'euros** pour la région. Ces fonds pourraient concerner **88 500 jeunes** qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation. Dans ce cadre, l'action de l'État est prioritairement orientée vers le soutien d'actions favorisant leur parcours vers une complète autonomie.

Une action résolue et continue en faveur de l'emploi des jeunes

Au 1^{er} **semestre 2016**, **2 800 emplois d'avenir arriveront à échéance** après avoir permis aux jeunes d'acquérir durant trois années compétences, savoir-être et autonomie sociale.

Le service public de l'emploi se mobilise pour **accompagner chaque bénéficiaire six mois après la fin de son contrat**. Des démarches de formation sont facilitées (validation des acquis de l'expérience ou actions de développement de l'emploi et des compétences) et des dispositifs sont activés (aide à la première embauche, contrat de génération) afin de garantir une sortie positive. Des passerelles vers les contrats en alternance ou les contrats initiative emploi (CIE) starter sont également promues. Des outils de communication sont diffusés à la fois auprès des jeunes et des employeurs pour anticiper les sorties vers le marché du travail.